



# Politique de signalement d'Irrégularité de BCD Travel



## Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>3</b>
1.1. Objectif	3
1.2. Champ d'application	4
1.3. Définitions	4
<b>2. Procédures de signalement</b>	<b>5</b>
2.1. Communication Channels - Make use of our "Open door policy"	5
2.1.1. Quelle suite est donnée au Signalement ?	5
2.2. Voies de communication – N'utiliser le système SpeakUp BCD Travel qu'en dernier recours	6
2.2.1. Comment rendre compte à l'aide de SpeakUp ?	7
2.2.2. Qu'advient-il du Signalement transmis par le biais de SpeakUp ?	7
2.3. Enquête sur les cas signalés d'Irrégularité	8
<b>3. Droit d'accès, de rectification et de refus</b>	<b>10</b>
<b>4. Protection contre les représailles</b>	<b>10</b>
<b>5. Responsabilités</b>	<b>10</b>
<b>6. Questions</b>	<b>11</b>



## 1. Introduction

Nous, BCD Travel B.V., y compris les filiales directes et indirectes) nous nous engageons à faire preuve de déontologie et à gérer nos activités conformément à notre Code de conduite (ci-après appelé « Code »). La présente Politique de signalement de non-conformité (ci-après appelée « Politique ») complète le Code et encourage le signalement de toute Irrégularité par les voies de communication indiquées. Tout signalement d'Irrégularité est strictement confidentiel.

Nous préconisons un environnement de travail ouvert, où règne la confiance. Par conséquent, nous vous encourageons vraiment à signaler toute Irrégularité auprès de votre supérieur, de vos dirigeants ou d'un représentant des RH. Si le signalement direct n'est pas faisable, nous mettons à votre disposition d'autres voies de communication possibles.

En luttant en interne contre l'Irrégularité, nous renforçons la confiance mutuelle et favorisons un environnement de travail marqué par le respect. De plus, notre entreprise est ainsi à même d'intervenir immédiatement, en cas d'Irrégularité.

Vous pouvez signaler une Irrégularité par n'importe quelle voie de communication établie, proposée par l'entreprise, sans crainte de représailles.

Au titre de notre engagement d'honnêteté, d'intégrité et de déontologie, nous vous encourageons vivement à informer l'entreprise de tout comportement illicite ou contraire à l'éthique et susceptible d'enfreindre le Code ou les lois en vigueur.

Nous encourageons le signalement d'Irrégularité, qu'il s'agisse d'informations confidentielles ou non, que les faits appartiennent au présent, au passé ou pourraient se produire dans l'avenir. Cela vaut pour toute Irrégularité, quel que soit notre lieu d'exploitation.

La présente Politique prend effet le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et remplace le règlement antérieur concernant le signalement d'une Irrégularité.

### 1.1. Objectif

L'objectif de la présente Politique est de garantir que toute Irrégularité susceptible de porter atteinte à la réputation de notre entreprise soit signalée et traitée comme il convient, en temps opportun.

Nous savons que, dans toute entreprise, des violations à la loi, à la réglementation et au Code sont possibles et que les salariés, ou ceux qui côtoient de près l'entreprise, sont souvent les premiers à les remarquer. Nous



encourageons vivement quiconque a connaissance d'une Irrégularité à se manifester et à faire part de ses préoccupations à l'entreprise, plutôt que de fermer les yeux sur un problème ou d'en parler publiquement.

Le but ultime de la présente Politique est de prévenir l'Irrégularité au sein de l'entreprise.

### 1.2. Champ d'application

La présente Politique s'applique à tout salarié de BCD Travel qui signale une Irrégularité en interne ou à l'aide du système SpeakUp BCD Travel.

La présente Politique n'a pas pour but de gérer les différends liés à l'emploi, ni les plaintes à caractère individuel, sauf si une violation du Code est en jeu. De tels différends ou de telles plaintes doivent être gérés par le supérieur du salarié et/ou le service des RH.

### 1.3. Définitions

<b>Irrégularité :</b>	Toute violation connue, présumée ou confirmée, action fautive ou infraction au Code de BCD Travel ou aux lois et réglementations en vigueur, ainsi que la dissimulation de la violation potentielle.
<b>Auteur du signalement :</b>	Salarié ou vacataire de BCD Travel, tel un contractant, qui souhaite effectuer un Signalement en rapport avec une Irrégularité.
<b>Personne visée :</b>	Personne désignée dans le signalement de l'Irrégularité.
<b>Code:</b>	S'entend du Code de conduite de BCD Travel.



**BCD Travel:** S'entend des entreprises du groupe BCD Travel majoritairement détenu par BCD Travel B.V.

**Système SpeakUp BCD Travel** Désigne un système téléphonique à réponse vocale interactive et d'un système Web fourni par People Intouch B.V. permettant à BCD Travel d'organiser, de déléguer et de surveiller les cas d'Irrégularité rapportés par l'auteur d'un signalement.

**Signalement** S'entend de toute information fournie par l'auteur d'un signalement concernant une Irrégularité.

## 2. Procédures de signalement

### 2.1. Communication Channels - Make use of our "Open door policy"

Nous avons une politique de la « porte ouverte », pour signaler l'Irrégularité. Celle-ci est fondée sur la transparence, l'efficacité et l'ouverture. Conformément à cette politique, nous vous encourageons vivement à vous adresser d'abord à votre supérieur, si vous êtes témoin d'une Irrégularité. Votre supérieur veillera à ce qu'une mesure adaptée soit prise, compte tenu de votre Signalement. Si cette voie de communication, sur la base de considérations valables, selon vous ne convient pas, adressez-vous à la haute direction par le biais de votre hiérarchie ou des RH. Si vous préférez utiliser une voie de communication numérique moins personnelle, envoyez un courriel à [compliance@bcdtravel.com](mailto:compliance@bcdtravel.com). Les fonctions Global Internal Audit et Global Legal contrôlent ce compte de messagerie.

Toute Irrégularité qui concerne ces fonctions doit être soumise au Conseil exécutif Monde, lequel est constitué du PDG, du chef de l'exploitation et du directeur financier. Des actes extraordinaires d'Irrégularité qui justifient la prise de mesures exceptionnelles pourront être rapportés au Conseil de surveillance de BCD Travel.

#### 2.1.1. Quelle suite est donnée au Signalement ?

Si vous décidez d'effectuer un Signalement en vertu de la politique de la « porte ouverte », la personne à qui vous vous adressez, telle votre supérieur, en discutera avec vous et décidera, en concertation avec les fonctions de conformité désignées, si l'incident signalé constitue une Irrégularité devant être documentée



et suivie. Si tel est le cas, la personne à qui vous vous adressez rédigera un résumé écrit de votre Signalement. Elle veillera à ce que Global Internal Audit et Global Legal soient informées du Signalement et une enquête sera ouverte. Vous serez informé par écrit du résultat de l'enquête et des mesures seront prises pour remédier à l'Irrégularité signalée.

## 2.2. Voies de communication – N'utiliser le système SpeakUp BCD Travel qu'en dernier recours

Si vous jugez qu'il n'est pas faisable d'avoir recours aux voies de communication établies, vous pouvez utiliser le système SpeakUp BCD Travel en dernier recours pour signaler une Irrégularité. Ce système est exploité par un fournisseur de services indépendant, People Intouch BV. Cet outil permet de créer un Signalement qui est ensuite envoyé aux fonctions de la conformité désignées, Global Internal Audit et Global Legal.

Nous avons signé un contrat avec People Intouch, aux Pays-Bas, pour exploiter le système SpeakUp BCD Travel pour le compte de l'entreprise, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce fournisseur de services est spécialisé dans la gestion des données confidentielles. Il recevra et traitera toutes les données dans le plus grand respect des lois sur la protection des données en vigueur.

Vous pouvez recourir au système SpeakUp de BCD Travel pour signaler une Irrégularité relative à une grave violation du Code ou des lois en vigueur et qui, en toute bonne foi, vous paraît relever des champs d'application suivants :

### **Vous pouvez utiliser le système SpeakUp pour signaler les cas suivants :**

- Fraude financière
- Mauvaise conduite concernant la comptabilité, les contrôles comptables internes ou les audits
- Corruption
- Infractions bancaires et financières
- Fraude fiscale
- Faux documents



- Emplois fictifs
- Financement du terrorisme
- Harcèlement physique ou discrimination
- Violation des lois sur la protection des données

Vous pouvez également utiliser ce système pour signaler une Mauvaise conduite qui n'entre pas dans le cadre limité qui précède, si elle est assez grave pour porter préjudice aux intérêts vitaux, économiques ou éthiques de notre société et de ses salariés.

### **Vous ne devez jamais utiliser le système SpeakUp pour signaler les cas suivants :**

- Toute question ordinaire concernant les RH ou le fonctionnement intérieur comme les congés, les salaires, la température du bureau, le mobilier de bureau, etc.
- Toute fausse accusation motivée, par exemple, par un ressentiment personnel envers un collègue.
- Toute urgence comme un incendie, des menaces terroristes, etc. Dans de telles situations, contactez toujours immédiatement les services d'urgence locaux.

#### **2.2.1. Comment rendre compte à l'aide de SpeakUp ?**

Vous pouvez signaler une Irrégularité observée sur le site Web suivant ou en composant le numéro de téléphone applicable.

Si vous utilisez SpeakUp, vous devez saisir un code d'accès avant de laisser votre message. Vous pouvez laisser votre message dans votre langue maternelle. Nous vous encourageons à indiquer votre nom, votre poste et vos coordonnées. En conformité avec les lois sur la protection des données personnelles, votre identité sera tenue confidentielle et ne sera pas divulguée à des tiers, sauf sur injonction d'un tribunal (ou autre autorité publique compétente) imposant la divulgation de l'identité de l'auteur du signalement.

#### **2.2.2. Qu'advient-il du Signalement transmis par le biais de SpeakUp ?**



Après avoir signalé un cas d'Irrégularité, le contenu de votre Signalement sera, au besoin, traduit en anglais. S'il s'agit d'un message téléphonique, le fichier audio enregistré sera transcrit mot à mot. Ce fichier ne sera jamais transmis à l'entreprise. Le Signalement, une fois traduit et/ou transcrit, sera communiqué, en général en un jour ouvré, aux départements internes relatifs à la conformité ; Global Internal Audit et Global Legal.

### 2.3. Enquête sur les cas signalés d'Irrégularité

Dans tous les cas signalés d'Irrégularité, Global Internal Audit et Global Legal agiront, de concert, de la manière suivante :

- (i) En déterminant si le Signalement fait état d'une Irrégularité, en vertu des politiques ou des lois applicables.
- (ii) En déterminant quel type d'enquête doit être menée.
- (iii) En transmettant le Signalement, selon le principe du « besoin de connaître », y compris, si cela est indiqué et jugé opportun, les données personnelles à des experts en la matière internes et externes, spécialisés dans des domaines tels que la sécurité informatique, la fiscalité, la comptabilité et les RH. Le but est d'éviter ou de limiter tout préjudice découlant de l'Irrégularité signalée et prendre des mesures de prévention à l'avenir. Le Signalement pourra également être soumis aux autorités répressives ou publiques, si nécessaire, afin que les exigences légales soient respectées. En revanche, les données personnelles liées à l'identité de l'auteur du Signalement seront tenues confidentielles et ne seront pas divulguées à des tiers, sauf sur injonction d'un tribunal (ou autre autorité publique compétente) imposant la divulgation de l'identité de l'auteur du signalement.

Toutes les enquêtes seront menées de façon professionnelle, prenant en compte l'ensemble des règlements et des politiques internes en vigueur. Si l'enquête confirme l'Irrégularité, l'entreprise prendra les mesures correctives qui s'imposent. Il pourra s'agir de mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, à l'encontre de la personne ou des personnes responsables de l'Irrégularité. Parallèlement, l'entreprise prendra toutes les mesures qui s'imposent en vue de corriger et de remédier à toute violation.

Quelle que soit la situation, aucune donnée personnelle ne sera envoyée vers un pays situé hors de l'Union européenne qui n'offre pas un niveau satisfaisant de protection des données, en vertu de la Directive européenne



sur la protection des données. De plus, le nombre de participants à une enquête sera limité selon le principe du « besoin de connaître » et dans la mesure requise pour mener l'enquête et remédier à l'Irrégularité.

Toute Irrégularité signalée fera l'objet d'une enquête, laquelle sera menée sous la direction des départements internes relatifs à la conformité, Global Internal Audit et Global Legal, lesquelles pourront estimer nécessaire, le cas échéant, de faire intervenir un expert en la matière. La confidentialité sera préservée dans toute la mesure du possible, sous réserve de la nécessité de mener une enquête adéquate. Global Internal Audit et Global Legal tiendront un registre de tous les Signalements, assurant un suivi des enregistrements, des enquêtes et des résolutions. Elles prépareront un rapport de synthèse périodique destiné au Conseil exécutif Monde et au membre désigné du Conseil de surveillance BCD Travel chargé des questions de conformité. Les copies des Signalements et le registre seront conservés en toute sécurité, conformément à la politique de sécurité de l'entreprise et aux lois sur la confidentialité en vigueur.

#### **Si vous signalez une Irrégularité**

En tant qu'auteur d'un signalement, vous recevrez un numéro de dossier unique vous permettant d'effectuer le suivi de votre signalement sur le site Web SpeakUp BCD Travel ou en appelant ce système. Ne divulguez à personne ce numéro de dossier unique.

En règle générale, les départements internes relatifs à la conformité, Global Internal Audit ou Global Legal, vous communiqueront les premières informations concernant le statut de votre Signalement, dans un délai d'une semaine, par le biais du système SpeakUp BCD Travel. Vous pourrez vérifier l'état d'avancement de l'enquête en vous connectant à l'aide de votre numéro de dossier unique.

Toute question ou réponse supplémentaire vous sera communiquée par le biais du système SpeakUp BCD Travel. Vous pourrez également fournir des informations complémentaires, en tout temps, grâce à ce système. Si votre signalement n'est pas anonyme et que vous avez fourni une adresse e-mail et/ou un numéro de téléphone, il se peut que les membres des départements Global Internal Audit et/ou Global Legal vous contactent directement par les voies de communication désignées, en cas de questions complémentaires. L'issue de l'enquête vous sera communiquée dans les plus brefs délais. Le temps nécessaire pour mener à bien une enquête dépendra des spécificités de l'Irrégularité signalée.

#### **Si vous faites l'objet d'un signalement pour Irrégularité**

La Personne visée – si cela ne nuit pas à l'enquête – sera informée du fait qu'un Signalement a été transmis aux



fonctions de la conformité. Elle recevra une explication quant à la nature de l'Irrégularité signalée. Elle sera informée des destinataires du Signalement et de son droit de consulter et, au besoin, de réviser et de rectifier les renseignements personnels la concernant collectés par le système SpeakUp BCD Travel. En revanche, la Personne visée ne recevra jamais de données personnelles sur l'identité de l'auteur du Signalement.

### 3. Droit d'accès, de rectification et de refus

Le prestataire de SpeakUp collectera et traitera toutes les données personnelles que vous transmettez par le biais du système lors d'un Signalement. Ces données personnelles seront stockées et supprimées, conformément à la loi en vigueur. Dans la mesure requise par la loi en vigueur, vous pouvez consulter et, s'il y a lieu, réviser et rectifier toute donnée personnelle collectée par le système SpeakUp, en contactant Global Internal Audit et Global Legal à [compliance@bcdtravel.com](mailto:compliance@bcdtravel.com) ou par le biais du système.

### 4. Protection contre les représailles

Nous mènerons une enquête sur tout cas signalé d'Irrégularité de façon confidentielle, efficace et efficiente, tout en protégeant la dignité et la vie privée de chaque personne impliquée. La confidentialité sera préservée dans toute la mesure du possible, sous réserve de la nécessité de mener une enquête adéquate sur l'Irrégularité signalée et dans le respect des lois sur la protection des données en vigueur.

Lorsqu'un Signalement, effectué par le biais de SpeakUp ou par un autre moyen, est de bonne foi, le salarié sera protégé de toutes représailles, même si l'enquête conclut que le Signalement est infondé.

En revanche, un Signalement de mauvaise foi peut entraîner des sanctions disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement, dans la mesure permise par la loi. Les Signalements infondés, malveillants et destinés à blesser autrui sont strictement interdits et considérés comme une violation des obligations des salariés.

### 5. Responsabilités

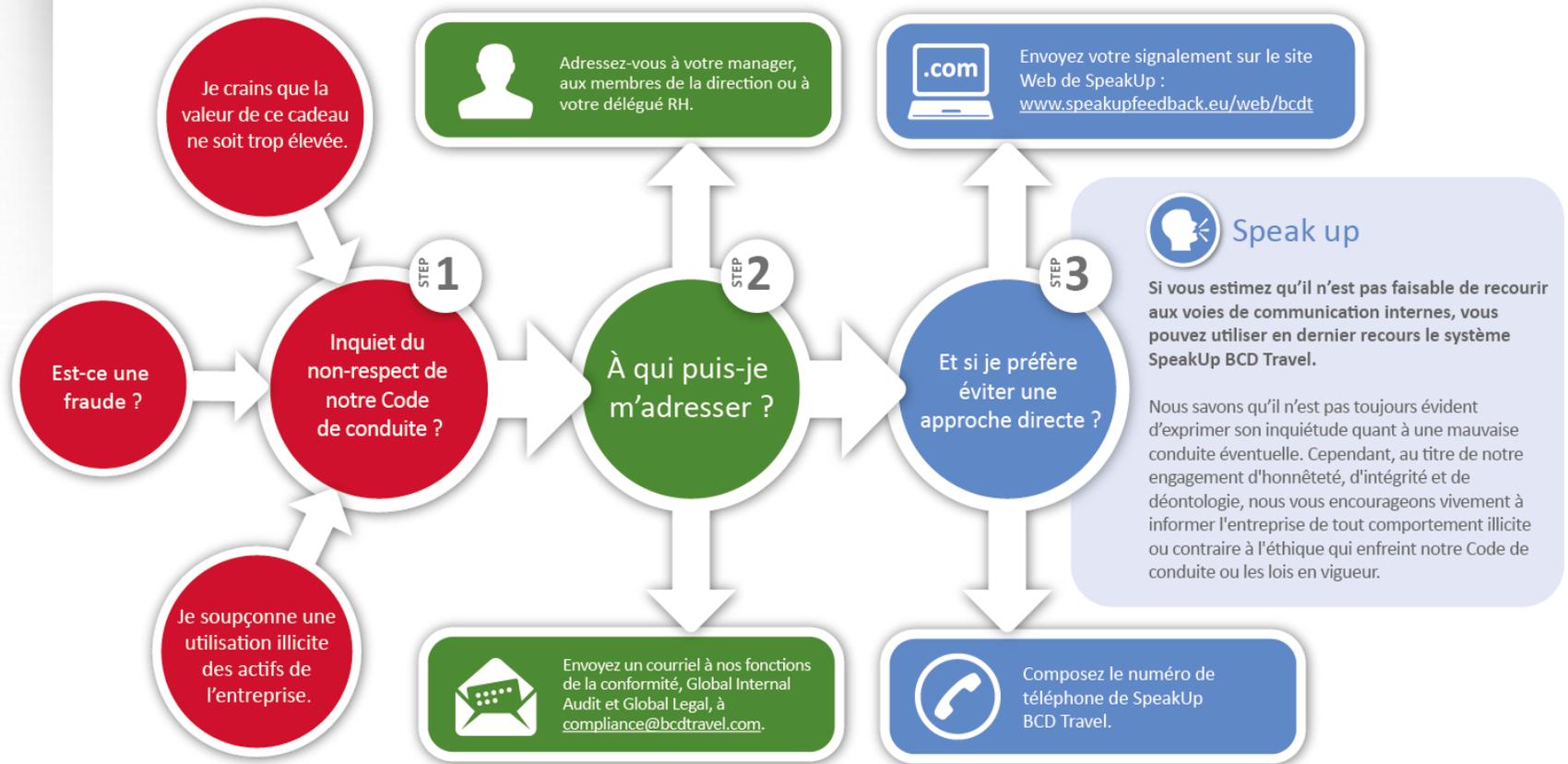
Les départements internes relatifs à la conformité, Global Internal Audit et Global Legal, ont l'obligation de tenir à jour les politiques et les Signalements liés au système SpeakUp de BCD Travel. Global Internal Audit et Global Legal veilleront à ce que les salariés qui signalent une Irrégularité en toute bonne foi, puissent le faire sans crainte de licenciement ni de représailles d'aucune sorte de la part de notre entreprise.



Global Internal Audit et Global Legal seront tenues de désigner une équipe pour enquêter sur une Irrégularité signalée et mener toute enquête conformément à la politique interne et à l'ensemble des règles et des règlements en vigueur.

## 6. Questions

Si vous avez d'autres questions sur la présente Politique, veuillez contacter votre service RH local.





Country	Telephone number	Webservice URL (general URL: www.speakupfeedback.eu/web/bcdt)	Access code
ARGENTINA	08006660078	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/ar	63365
AUSTRALIA	1800452051	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/au	14197
BELGIUM	0800-71365	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/be	23672
BRAZIL	08008919678	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/br	35593
CANADA	1-866-8181239	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/ca	58747
CHILE	12300202775	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/cl	87468
COSTA RICA	08000440029	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/cr	76182
CZECH REPUBLIC	800 900 538	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/cz	06669
DENMARK	80885638	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/dk	70613
FINLAND	08001-13031	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/fi	93576
FRANCE	0800-908810	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/fr	49809
GERMANY	0800-1801733	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/de	56284
INDIA	0008004401221	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/in	56238
IRELAND	1800-552136	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/ie	49721
LUXEMBOURG	800-21048	www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/lu	31800



MEXICO	018001234618	<a href="http://www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/mx">www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/mx</a>	21836
NETHERLANDS	0800 0222931	<a href="http://www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/nl">www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/nl</a>	80709
NORWAY	800-18333	<a href="http://www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/no">www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/no</a>	39331
PERU	080052767	<a href="http://www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/pe">www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/pe</a>	61981
SINGAPORE	1800-8232206	<a href="http://www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/sg">www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/sg</a>	39032
SPAIN	900-973174	<a href="http://www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/es">www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/es</a>	09460
SWEDEN	020-798813	<a href="http://www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/se">www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/se</a>	67102
SWITZERLAND	0800-561422	<a href="http://www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/ch">www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/ch</a>	71017
UNITED KINGDOM	0800-1693502	<a href="http://www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/gb">www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/gb</a>	59211
USA	1-866-2506706	<a href="http://www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/us">www.speakupfeedback.eu/web/bcdt/us</a>	30905